

UNE HISTOIRE AU FIL DE L'EAU

CIRCUIT 3

De zones naturelles remarquables en témoignage d'un passé industriel prospère, plongez dans l'histoire du Pays de Montbéliard au gré des kilomètres. Un itinéraire simple et balisé pour une agréable promenade au fil de l'eau !

Ce circuit constitue un bon prétexte pour découvrir (ou redécouvrir !) le Pays de Montbéliard. Le parcours emprunte un maillage cyclable le long du canal jusqu'aux berges de l'Allan en passant par les rives du Doubs. L'eau est ainsi omniprésente à travers ce circuit 3, excepté sur une partie plus urbaine d'environ 3 km entre Exincourt et Audincourt.

Celui-ci vous conduit par les pistes aménagées sur l'ancienne voie de tramway de la vallée d'Hérimoncourt (TVH) jusqu'au site des Forges d'Audincourt. Pas de difficulté particulière donc, sur cet itinéraire qui vous donne l'occasion d'observer quelques témoignages du riche passé industriel, où les noms des rues ne trompent guère ! L'ancienne usine textile Japy, le long de la rue des Mines à Exincourt, l'ancienne gare d'Audincourt, réhabilitée en restaurant et enfin, les hautes cheminées de briques, qui permettent d'identifier

l'ancienne usine métallurgique des Forges. Grâce au Doubs, comme force motrice, au bois pour alimenter les fonderies, la Compagnie des Forges a connu son âge d'or au XIX^e siècle avant de cesser son activité à la fin des années 60. Si le développement industriel a façonné la Vallée du Doubs et modifié certains milieux riches en biodiversité, ces espaces ont été progressivement



réhabilités. Prenez le temps d'admirer la faune qui peuple les berges du Doubs et de l'Allan (hérons cendrés, libellules, martins-pêcheurs), la flore qui s'épanouit dans les zones humides et les prairies sèches sur le site des Sablières de Bart (Orchidées sauvages). La restauration du lit de l'Allan au niveau de Courcelles-lès-Montbéliard favorise les zones de frayères, favorables à la reproduction du brochet et à la formation de plaines alluviales, indispensables à l'épanouissement des différentes espèces. Un grand programme de gestion des crues

a également été mis en place pour protéger les villages environnants des inondations. Vous trouverez les explications sur des panneaux pédagogiques, le long de votre parcours. Tout l'enjeu est de faire cohabiter harmonieusement la vie des Hommes et la nature. Alors, tous en selle !



OÙ LOUER UN VÉLO ?

Office de Tourisme du Pays de Montbéliard
1, rue Henri Mouhot - 25200 Montbéliard
Renseignements : ☎ +33 (0) 3 81 94 45 60
✉ accueil@paysdemontbeliard-tourisme.com
➔ www.paysdemontbeliard-tourisme.com



Labellisé Accueil Vélo, l'Office de Tourisme vous propose des services et des informations sur les établissements labellisés du Pays de Montbéliard.

L'étape
19 Quai de la gare - 25260 Saint-Maurice-Colombier
Renseignements : ☎ 03 81 93 72 10 ➔ www.letape-ebike.fr

Colibrius
Base de Loisirs du Pays de Montbéliard
Rue du Pâquis - 25600 Brognard
Renseignements : ☎ 06 26 85 26 86 ou 07 72 27 47 19
✉ contact@colibrius.fr ➔ www.colibrius.fr



Comité départemental du cyclotourisme du Doubs
Renseignements : ☎ 03 81 50 09 60
✉ codep.cyclo.doubs@wanadoo.fr
➔ www.bourgognefranche-comte.ffvelo.fr/le-comite-departemental-25

Doubs Tourisme
➔ www.doubs.travel/cyclotourisme

Pays de Montbéliard Agglomération « Le patrimoine, c'est du sport » :
Balades patrimoniales à vélo organisées par le service animation du patrimoine de Pays de Montbéliard Agglomération en partenariat avec l'association Vélocité. Renseignements : ☎ 03 81 31 87 80
✉ animationdupatrimoine@agglo-montbeliard.fr
➔ www.patrimoine-pays-de-montbeliard.fr

Association Vélocité
Renseignements : ✉ montbeliard@fub.fr

OÙ OBTENIR DES INFORMATIONS POUR FAIRE DU TOURISME À VÉLO ?

Office de Tourisme du Pays de Montbéliard
1, rue Henri Mouhot - 25200 Montbéliard • Renseignements : ☎ +33 (0) 3 81 94 45 60
✉ accueil@paysdemontbeliard-tourisme.com
➔ www.paysdemontbeliard-tourisme.com



POUR VOTRE SÉCURITÉ, SOYEZ BIEN ÉQUIPÉS !

GILET RÉTRORÉFLÉCHISSANT CERTIFIÉ

pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante



CASQUE
obligatoire jusqu'à 12 ans

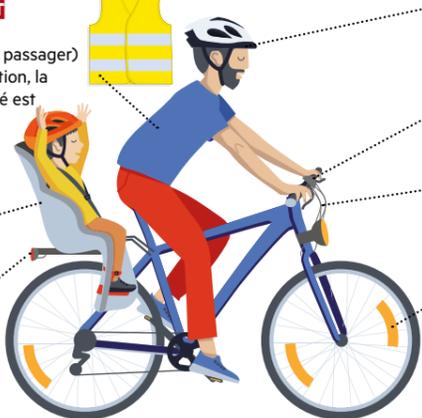
AVERTISSEUR SONORE

Deux freins
(avant et arrière)

Dispositifs rétroréfléchissants
rouge à l'arrière, blanc à l'avant, orange sur les côtés et sur les pédales

Siège enfant adapté
jusqu'à 5 ans

FEUX
avant jaune ou blanc et arrière rouge



Équipements recommandés :
• PNEUS CORRECTEMENT GONFLÉS ET À BANDES LATÉRALES RÉFLÉCHISSANTES
• ÉCARTEURS DE DANGER

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

VOUS VOYAGEZ EN TRAIN + VÉLO ?

➔ www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/gares/nos-services/velo-et-train

Numéros d'urgence / Emergency numbers / Notruf-Nummern

• Appel d'urgence européen / European emergency number / Notruf Nummer ☎ 112
• Police / Polizei : ☎ 17
• Pompiers / Fire brigade / Feuerwehr ☎ 18
• SAMU-SMUR / Mobile emergency unit / Rettungsdienst ☎ 15

pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION PRÉSENTE

Le circuit cyclable n° 3

Une histoire au fil de l'eau



Circuit 3

Départ Montbéliard, Port de Plaisance

🕒 1h40
📍↔ 17 km
📈 +93 m

SUIVEZ-NOUS [agglo-montbeliard.fr](https://www.facebook.com/agglo-montbeliard.fr)

M pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION

Carte des aménagements cyclables de l'agglomération et autres topoguides disponibles au siège de Pays de Montbéliard agglomération, à l'office de tourisme et sur les sites touristiques.

8, avenue des Allées
25208 Montbéliard cedex
BP 98407
Tél. 03 81 31 88 88
www.agglo-montbeliard.fr

Agglomération Pays de Montbéliard

La liaison Franco-Suisse
GTJ
EuroVélos



Création conception graphique : www.lesupreb-agency.com • Crédits photos : P. P. & Cie • Edition 2021

1 Départ du Port de plaisance de Montbéliard. Longer le Prés-la-Rose. → Monter sur la gauche pour rejoindre la passerelle et prendre l'EuroVélo6 le long du canal, direction Exincourt 1. Le passage sous le pont nécessite de mettre le pied à terre 2. Au niveau du pont rouge des Bouquières, quitter l'EuroVélo6 à droite, en direction d'Exincourt 3. Au rond-point après l'école d'Exincourt, traverser la rue de l'usine et continuer tout droit par

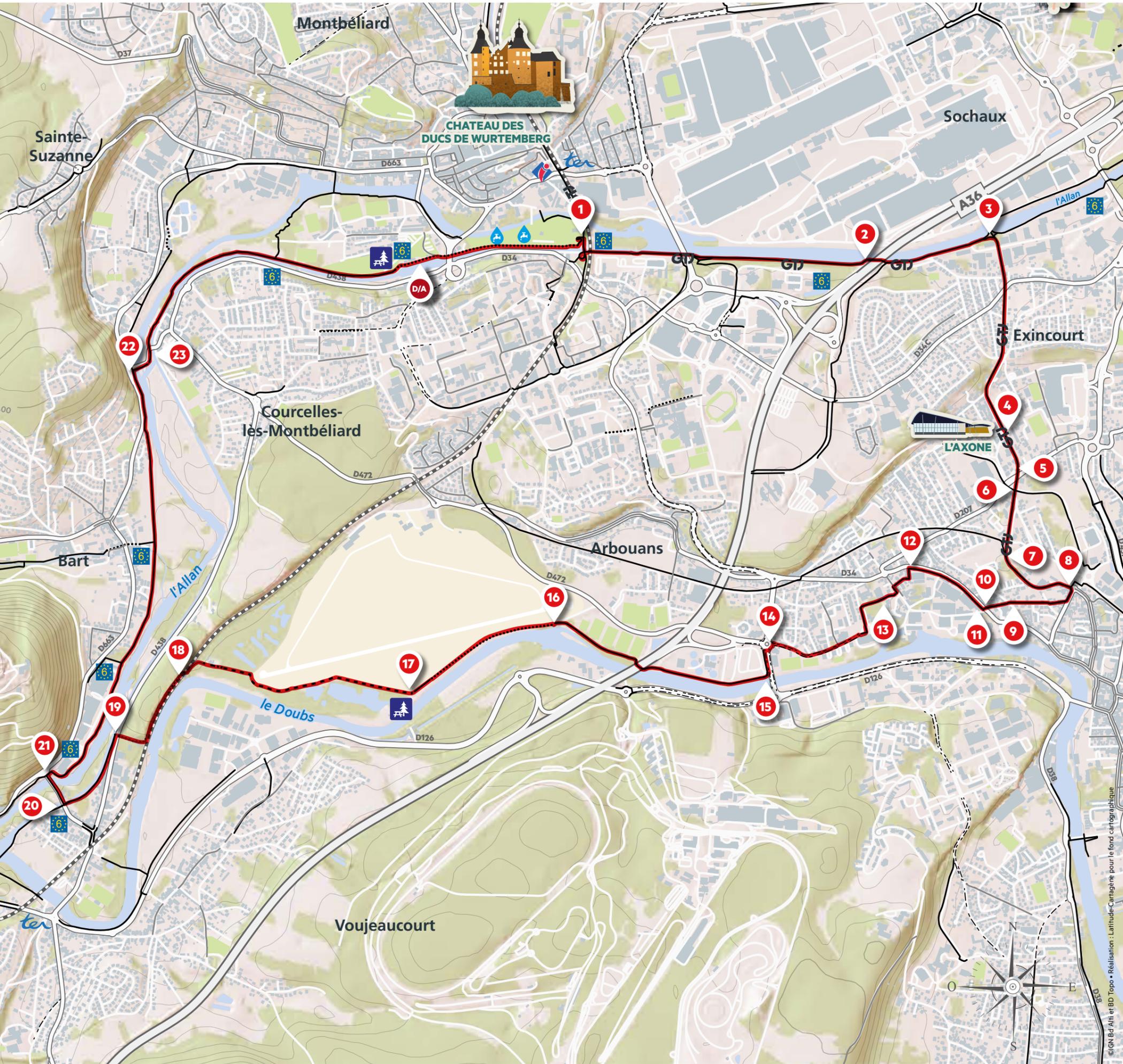
la piste cyclable 4. → Traverser la rue des mines et la voie de bus (attention bus prioritaire, feu cycliste) et continuer tout droit sur la piste cyclable 5 6. Après la passerelle, continuer tout droit en suivant bien le balisage 7. Au rond-point, prendre la première sortie à droite, avenue de la gare 8. → Prendre à droite rue de l'imprimerie, puis quitter la piste cyclable en poursuivant à travers

les rues Jeanne d'Arc et du Presbytère où se situe l'église de l'Immaculée Conception 9 10. Au croisement de l'avenue Jean Jaurès, traverser la route au passage piéton face au site des Forges d'Audincourt et tourner à droite 11. Au niveau des commerces et garages automobiles, continuer par la piste cyclable en prenant la ruelle à gauche et traverser le quartier Perlinski 12 13. Avant le carrefour giratoire, traverser

une première fois à gauche pour continuer sur la piste 14 → puis traverser une seconde fois, l'avenue de l'Europe au niveau du passage pour piétons pour récupérer la voie située entre le Doubs et l'aire d'accueil des gens du voyage. → Continuer tout droit en longeant le cours d'eau 15 16. Attention, il s'agit d'une voie calme mais partagée avec d'autres véhicules motorisés. Entrer dans le parc situé sur

le site naturel des Sablières de Bart 17 → puis traverser la voie ferrée et prendre le chemin longeant le Doubs 18 et s'engageant dans la rue de Champagne. → Traverser la D438 pour prendre la voie verte le long du canal du Rhône au Rhin, direction Bart (écluse numéro 17) 19 et prendre à droite sur le pont qui enjambe le canal 20 et l'Allan.

→ Prendre de nouveau à droite par la voie verte en direction de Montbéliard 21. Arriver au pont de Courcelles-lès-Montbéliard 22 23 traverser la route au niveau de la passerelle blanche pour reprendre la piste le long du canal. Celle-ci vous conduit jusqu'au point de départ/arrivée du circuit en passant par les jardins familiaux du Mont-Bart, le parc de la Banane et l'Île-en-Mouvement A.



Légende de la carte

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES POUR ORGANISER VOS DÉPLACEMENTS

- Aménagement cyclable goudronné
- Aménagement cyclable sablé
- Bande cyclable
- Liaison sur voirie partagée
- Zone de circulation apaisée (zone 20 ou 30)

- Sentier GRS Hollande-Méditerranée
- EuroVélo6 Atlantique-Mer Noire
- Grande Traversée du Jura (Départ)
- Office de tourisme
- Gare TER
- Point d'eau
- Circuit 3 suivre le balisage

Rappel de signalisation

- Début et fin de zones de rencontre, limitée à 20 km/h
- Début et fin de voie verte
- Début et fin de pistes ou de bandes cyclables conseillées et réservées aux cycles
- Début et fin de pistes ou de bandes cyclables obligatoires et réservées aux cycles
- Début et fin d'une zone limitée à 30 km/h
- Accès interdit aux cycles
- Accès interdit aux cyclomoteurs
- Sens interdit à tous les véhicules, exceptés les cycles

- Conditions particulières de circulation : cyclistes à double sens
- Accès interdit à tous les véhicules à moteur
- Aire piétonne (autorisée aux cycles sauf mention contraire)
- Couloir de bus autorisés aux cyclistes
- Autorisation conditionnelle de franchissement du carrefour à feu pour les cycles (la flèche indiquant l'autorisation)